

Pôle communication
24.65.42

Jeudi 25 mai 2023

INVITATION PRESSE



Dans le cadre des Journées nationales de la sécurité routière au travail, qui ont lieu du 22 au 26 mai, le gouvernement et le haut-commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie se mobilisent et organisent ce **vendredi 26 mai, sur la Place de la Marne (place des Cocotiers) à Nouméa**, une journée dédiée à ce sujet d'importance.

Le président du gouvernement Louis Mapou sera présent aux côtés du haut-commissaire de la République Louis Le Franc, du membre chargé du secteur de la sécurité routière Gilbert Tyuienon et de la maire de Nouméa Sonia Lagarde, **à partir de 9 h 30. Ils assisteront notamment, à 10 heures, à une simulation d'accident *in situ***, animée par la direction de la Sécurité civile et de la gestion des risques (DSCGR).

➤ *Vous êtes cordialement invités à cet événement.*

*** Retrouvez toute l'actualité du gouvernement sur gouv.nc ***

Programme de la journée

Les nombreux partenaires institutionnels et privés de la sécurité routière (police nationale, police municipale, gendarmerie nationale, association de prévention routière de Nouvelle-Calédonie, etc.) ayant répondu présents, proposeront différents stands et ateliers de sensibilisation et d'information sur des thèmes tels que :

- les politiques internes de prévention du risque routier mises en place par les entreprises pour leurs collaborateurs ;
- la sécurité avant trajet avec l'expertise des véhicules, l'installation en sécurité à un poste de conduite ;
- l'éducation routière à l'école à travers la présentation du parcours de l'attestation scolaire de sécurité routière au collège ;
- la sensibilisation sur les principaux facteurs accidentogènes que sont l'alcool, la vitesse ou le non port de la ceinture. Des outils de simulation, des quizz, des ateliers ludo-pédagogiques, la présentation de moyens de contrôle seront proposés.

8 h 30	Ouverture de la journée au public
9 h 30	Arrivée des autorités suivie d'une prise de parole des représentants des institutions
10 h	Démonstration d'une opération de secours suite à accident routier avec manœuvre de désincarcération
14 h	Démonstration d'une opération de secours avec approche pédagogique de la méthode « protéger, alerter, secourir » (PAS) et manœuvre de désincarcération
15 h 30	Fin de la manifestation

Poursuivre les actions de sensibilisation et d'information

L'organisation de cette journée s'inscrit dans les actions de sensibilisation et d'information menées conjointement par le gouvernement et le haut-commissariat de la République, en faveur de la lutte contre l'insécurité routière. Elle émane des décisions prises lors d'une réunion qui s'est tenue en mai dernier, avec les deux institutions, les partenaires sociaux, les employeurs publics et les acteurs de la sécurité routière. Chacun avait alors émis le souhait de mettre en œuvre des actions au sein des entreprises privées et des services publics, ainsi que des outils et des ressources à mobiliser en faveur de la sécurité routière.

Une des premières causes de mortalité au travail

Cet événement est l'occasion de sensibiliser les salariés et les agents de la collectivité aux risques routiers professionnels, qui représentent une des premières causes de mortalité au travail. Ils occasionnent la perte de près de quatre millions de journées de travail chaque année en Métropole. En Nouvelle-Calédonie, près de 30 % des accidents de la route toute gravité confondue impliquent au moins un usager en trajet lié à l'activité professionnelle. Entre 2018 et 2022, quatre salariés/collaborateurs ont été tués lors d'un trajet dans le cadre de l'activité professionnelle et 15 lors d'un trajet domicile-travail.